

www.heiligenberg.fr



N°86 | JUILLET 2026

HEILIGENBERG INFOS



La lettre d'information de la vie communale

Le mot du Maire

Bonnes vacances à tous



Chères concitoyennes et concitoyens,

Notre pays traverse actuellement une période de forte chaleur. Ces épisodes, qui étaient exceptionnels par le passé, se répètent désormais régulièrement. Le climat change et nous devons nous adapter collectivement à ces nouvelles conditions.

Face à cette situation, il serait parfois tentant de baisser les bras, ou pire encore de considérer que chaque épisode de chaleur doit nous conduire à l'arrêt de nos activités. Aussi, il relève donc de notre mission de faire fonctionner nos services publics.

Par ces quelques mots je voudrais remercier ici toutes celles et ceux qui, dans ce contexte plus que difficile, font de leur mieux pour faire face à la situation et agissent avec détermination.

Après des mois souvent bien remplis, l'été est une parenthèse plus que bienvenue pour se ressourcer et ainsi recharger les batteries. C'est également un instant propice à la célébration du bien-vivre ensemble.

Cependant, et pour des raisons liées à la sécheresse qui règne actuellement sur notre région, notre traditionnel feu d'artifice **ne pourra pas être tiré samedi 11 juillet**, les risques d'incendie étant beaucoup trop élevés eu égard à la météo actuelle.

Ce spectacle pyrotechnique, ainsi que le traditionnel bal proposé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers qui s'y associe historiquement, seront donc reprogrammés lors d'un weekend au courant de l'automne.

Néanmoins, la cérémonie officielle de la Fête Nationale se déroulera bien quant à elle **le mardi 14 juillet à 10H30**. Et bien entendu, l'ensemble de la population villageoise y est cordialement invitée.

Dimanche 19 juillet, l'incontournable marché aux puces battra lui bien son plein dans les rues de notre beau village pour cette édition 2026.

À ce titre, je tiens à saluer ici l'engagement de l'ensemble des membres des associations et à remercier leurs dirigeants ainsi que toutes celles et ceux qui œuvrent sans relâche à la pleine réussite de nos belles manifestations.

J'appelle de tous mes vœux que chaque journée puisse être l'occasion de créer des souvenirs mémorables et de renforcer les liens qui nous unissent et qui font toute la richesse de notre communauté.

À l'aube de cette période estival 2026, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous un très bel été.

Votre Maire, Guy ERNST



SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 2
Informations pratiques	p. 3
Vie civique	p. 4
La page communale	p. 6
La page intercommunale	p. 7
La page des travaux	p. 8
La vie du village	p. 11
La vie de l'école	p. 13
La vie du périscolaire	p. 16
La vie associative	p. 17
La vie de la paroisse	p. 18
Calendrier	p. 19
État civil	p. 20

Informations pratiques



Horaires d'ouverture de la Mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert au public les :

Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

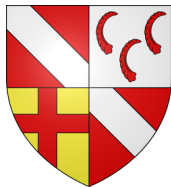
Mardi de 13h30 à 16h

Mercredi de 9h à 11h et de 13h30 à 16h

Jeudi de 13h30 à 16h

Vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Un message peut être laissé au **03.88.50.00.13**, par mail **mairie@heiligenberg.fr** ou par courrier à déposer dans la boîte aux lettres située au portail rue du Château. Il sera traité à l'ouverture du secrétariat au public.



Retrouvez un grand nombre d'informations sur le **site de votre commune :**

www.heiligenberg.fr
et sur **Intramuros**

FLASHEZ LE QR CODE



OU ALLEZ DIRECTEMENT
SUR LE SITE
<https://www.intramuros.org/>

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h30 à 16h

Mercredi : de 9h à 11h



À noter que le secrétariat de mairie et l'agence postale communale seront exceptionnellement fermés le mercredi 29 juillet 2026.

Depuis le mercredi 8 juillet, la boîte aux lettres jaune a été placée sur la façade de la mairie. Les heures et jours de levée restent inchangés.

Accueil au Périscolaire

Le périscolaire de Heiligenberg garde les enfants aux horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi midi de 11h30 à 13h30, avec fourniture de repas, et le soir de 16h à 18h30.

Il est fermé pendant les vacances scolaires.

Rappelons que, pour pouvoir être accueilli, chaque enfant doit être inscrit au préalable et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (renseignements à la mairie ou sur www.heiligenberg.fr).

Pour en savoir plus, scannez le QR code ci-dessous.



Retrouvez toute les modalités d'inscription au périscolaire pour l'année 2026/2027 en page n°16 de cette édition.

Ouverture de la déchèterie végétale

La déchetterie pour les végétaux est désormais ouverte depuis le 7 mars 2026.

Les horaires d'accès sont de 10h à 12h tous les samedis et seuls les habitants de Heiligenberg peuvent y déposer leurs déchets ligneux à l'exception de tout autre déchet qui doit être transporté dans un des centres de collecte du Select'om.

Nous remercions ici tous les usagers qui, unanimement, respectent ces dispositions et permettent ainsi à tous de continuer à bénéficier de ce service.





Vie civique

Élections sénatoriales

Vendredi 5 juin s'est tenue une séance du conseil municipal un peu particulière, destinée à désigner par scrutin parmi les conseillers municipaux les trois délégués de la commune qui participeront aux élections des sénateurs prévues en septembre 2026.

Depuis 1958, dans le cadre de la V^e République, le parlement français est bicaméral, c'est à dire constitué de deux chambres : l'Assemblée Nationale siégeant au palais Bourbon et le Sénat qui travaille au palais du Luxembourg.

Ils exercent ainsi la majeure partie du pouvoir législatif français. Ils ont ainsi la compétence pour discuter, proposer et voter les lois.

L'assemblée Nationale, ou chambre basse, est composée de 577 députés élus au suffrage universel direct dans chaque circonscription, pour un mandat de 5 ans. Son rôle consiste à voter des lois, à contrôler les actions du Gouvernement et à évaluer les politiques publiques.

Le Sénat, ou chambre haute, est composée de 348 sénateurs, élus dans chaque département au suffrage universel indirect. Ils exercent leurs fonctions durant 6 ans. À l'instar de l'Assemblée Nationale, son rôle consiste à revoir les projets de lois débattus et votés par cette dernière. Les Sénateurs peuvent retoucher les projets en y déposant des amendements. Néanmoins, le dernier mot reviendra toujours à l'Assemblée Nationale car c'est elle qui représente « la voix du Peuple ».

Le Sénat est donc une assemblée à part entière qui assure un rôle législatif, ceci dans tous les domaines du champ politique. Sur le plan constitutionnel, cette chambre porte une attention spécifique aux domaines concernant les collectivités territoriales (départements et communes). Ce sont les sénateurs qui assurent la représentation des collectivités territoriales au sein du parlement en France. Il est donc tout à fait logique qu'ils soient élus par les électrices et les électeurs désignés par les conseils municipaux.

Précisons qu'à la différence de l'Assemblée Nationale, le Sénat ne peut être dissous. Cette chambre est donc permanente. Elle est cependant renouvelée pour moitié tous les 3 ans.

Dimanche 27 septembre 2026, 174 sénateurs devront être élus pour les 6 ans à venir, et notamment ceux

du département du Bas-Rhin. À cette occasion, une séance du conseil municipal a dû se tenir **OBLIGATOIREMENT** et sur décision expresse du Gouvernement le 5 juin, et ceci dans toutes les communes des départements concernés par les élections sénatoriales, afin de désigner les grands électeurs qui auront pour mission d'aller voter à leur tour les nouveaux sénateurs.

Pour notre commune, le conseil municipal a désigné comme Grands Électeurs titulaires : Mesdames **Martine QUIRIN**, **Christine METZLER** et **Nathalie ADAM**. Ont également été désignés comme Grands Électeurs suppléants : Mme **Sylvie BLATTNER**, Mme **Brigitte WITZ** et M. **Lionel PORCHE**. Ils iront porter la voix de HEILIGENBERG à STRASBOURG lors des élections sénatoriales au courant de cet automne.



Lutte contre le bruit du voisinage

Les beaux jours sont à nouveau bien présents, et avec eux les travaux d'extérieurs. Aussi, comme à chaque période estivale, nous rappelons à nos concitoyens qu'il existe un arrêté réglementant la plage horaire d'utilisation de tout ce qui est matériel bruyant (tondeuse, perceuse, ...).

Les horaires permettant de réaliser les activités précitées sont :

du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h à 19h,
le samedi de 7h à 12h et de 13h à 18h,
le dimanche et autres jours fériés, de 10h à 11h.

L'arrêté municipal est consultable in extenso sur le site de la commune de HEILIGENBERG à l'adresse suivante :

<https://www.heiligenberg.fr/mairie/arrete.htm>

Nous voudrions remercier toutes les personnes qui par le passé et à l'avenir ont toujours respecté et respecteront cet arrêté. Pour les autres, nous précisons que le non-respect de cette réglementation tombe sous le coup de la Loi et que tout contrevenant est susceptible de se faire verbaliser.



L'entretien des abords des propriétés est l'affaire de tous

Un arrêté prescrivant l'entretien des trottoirs au droit des propriétés est toujours en vigueur. Il est consultable sur le site internet et énonce les prescriptions que chacun se doit d'appliquer en toutes saisons, afin d'entretenir les abords de sa propriété (nettoyage, désherbage, élagage, déneigement ...). Nous remercions les habitants de bien vouloir s'y conformer.

Nous rappelons également que l'entretien concerne également la rue située au droit de sa propriété, caniveaux compris. Nous pensons notamment au gravier qui, lors de fortes pluies, pourrait sortir des propriétés, être dirigé vers les caniveaux, et obstruer les bouches d'égout, empêchant ainsi les eaux de ruissellement de s'écouler.

Cet entretien est l'affaire des particuliers. S'il arrive à la commune de s'en charger ponctuellement, c'est que la situation l'exige. Dans ce cas-là, l'intervention de la commune pourra être facturée au riverain négligeant.

De même, il est strictement interdit d'abandonner des détritiques et assimilés (dont les crottes de chiens) sur la voie publique, sous peine d'une amende forfaitaire de 1 000 €.

Si vous deviez être témoin de tels dépôts, n'hésitez pas à signaler tout élément qui aiderait à l'identification des contrevenants (identité, ou sinon, plaques d'immatriculation du véhicule par exemple). Nous garantissons la préservation de l'anonymat de nos sources.

Par ailleurs, au cours d'agréables promenades autour de la commune, peut-être se présentera la tentation de couper à travers champs. Rappelons donc également l'existence d'un arrêté, consultable sur notre site, interdisant de pénétrer sur des terrains privés que ce soit à pied, et a fortiori en véhicule.

En cas de canicule

L'été débute à peine et déjà avons-nous eu deux épisodes de forte chaleur. Pensez à vous prémunir du soleil, à vous hydrater le plus possible, à vous rafraîchir, à rester à l'ombre et à éviter toutes activités intenses. Pensez aussi à prendre des nouvelles de vos proches et de vos voisins.

Les fortes chaleurs peuvent causer maux de tête, crampes et nausées.

Rappelons qu'il existe en mairie un registre des personnes à risques dans lequel les personnes isolées, âgées ou fragiles peuvent s'inscrire.



Attention également aux feux

Très vite avec les fortes chaleurs, la végétation se dessèche et devient facilement inflammable. Attention donc à un barbecue mal maîtrisé qui peut provoquer des dégâts par le feu.

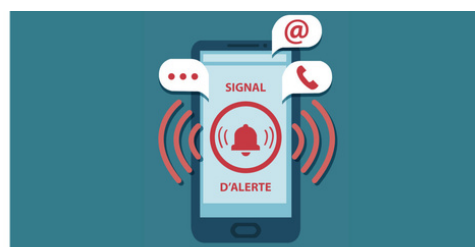
Rappelons que tout brûlage de déchets et de rémanents est formellement interdit sauf exceptions, dans le cadre d'une exploitation sylvicole notamment.

À toutes fins utiles, l'arrêté préfectoral prescrivant les différentes mesures à prendre concernant l'usage des feux est consultable sur le site internet de la mairie sous l'onglet « Vie municipale / textes réglementaires ».

Service communal d'alerte et d'information

La période estivale est souvent une période malheureusement propice aux alertes : canicules, orages, ... Sans parler des annonces concernant les différents travaux prévus à brève échéance. À chaque fois, la commune diffuse l'information pour en informer la population.

Nous invitons ainsi nos concitoyens à consulter régulièrement le site internet et l'application INTRAMUROS (que nous encourageons tout un chacun à télécharger).



TOUS CONCERNÉS, TOUS ALERTÉS, TOUS PROTÉGÉS !



La page communale

Cérémonie du 8 mai : entre le soleil de l'espoir et les nuages de la réalité

C'est sous un beau soleil qu'a débuté cette cérémonie du 8 mai 2026. « Soleil », du chanteur Grégoire, ce fut aussi le titre de la chanson interprétée par les enfants de l'école de HEILIGENBERG en début de cérémonie, qui rappelait opportunément au public que nos différences sont de peu d'importance par rapport à tout ce qui devrait nous rassembler.

Pourtant malgré la luminosité solaire du temps, qui accentuait la luminosité de la performance vocale de nos petits concitoyens, la grisaille n'était pas loin.

Grisaille de l'actualité où en ce jour de souvenir consacré à une guerre horrible, de nombreux conflits, tous aussi atroces, se déroulent au même moment. De quoi avoir un arrière-goût amer aujourd'hui.

M. le Maire a d'ailleurs parfaitement traduit cette amertume que d'aucun pourrait ressentir devant cette dichotomie entre les paroles pieuses des discours portant sur le « plus jamais ça » et la dure réalité des guerres qui toujours renaissent.

Ainsi le rappelait M. le Maire, qui toujours a tenté "de trouver les mots justes pour évoquer les millions de vies perdues, les familles déchirées, et les cicatrices indélébiles de cette période tragique". À force, nous avons l'impression que « tout a été dit » sur le sujet.

Mais hélas, force est de constater que « l'égoïsme, le rejet de l'autre, le repli identitaire, tout comme les discours de haine », sont toujours là et se rappellent à nous comme aux heures les plus sombres de notre histoire. Et nombreux sont les observateurs qui font un parallèle entre notre temps et celui des années 30 annonciatrices de tant de funestes événements.



De telles cérémonies du souvenir sont-elles donc inutiles ? Non sûrement. Comme à un enfant fasciné par la flamme d'une bougie qui souhaite toujours la toucher, on répète inlassablement le danger du feu, il nous faut toujours répéter aux jeunes générations que la guerre "n'est pas un film ou un jeu vidéo", mais une expérience sale, tragique et inhumaine.

Cérémonie du 14 juillet 2026 : venez nombreux !

La cérémonie à l'occasion de la Fête Nationale aura lieu cette année le **mardi 14 juillet à 10 heures 30** avec le programme suivant :

- 10 heures 30 : discours officiels et dépôt de gerbe au Monument aux Morts ;
- verre de l'Amitié au foyer avec remise des récompenses aux jeunes diplômés du village et aux lauréats des concours.

Toute la population est cordialement invitée à participer à cette cérémonie commémorative.

Le Maire Guy ERNST et les membres du Conseil Municipal invitent également les enfants et les jeunes du village à participer aux cérémonies de la Fête Nationale. En ce jour, les collégiens, lycéens et étudiants ayant réussi leurs examens seront mis à l'honneur. À cet effet, la municipalité leur remettra un cadeau. Dans le respect de la coutume, les enfants des écoles qui seront présents à la cérémonie recevront le traditionnel chocolat offert par la Commune.

La page communale



Nous lançons un appel à signalement des jeunes diplômés concernés par une réussite à un examen scolaire cette année (brevet, bac, études supérieures) : qu'eux-mêmes ou leurs parents se fassent connaître dès qu'ils auront confirmation de l'obtention de leur diplôme à la mairie par téléphone au 03.88.50.00.13, ou par un courrier déposé dans la boîte aux lettres, ou par courriel à l'adresse de la mairie (mairie@heiligenberg.fr), avant le 13 juillet à 12H00. Veuillez confirmer par la même occasion votre présence à cette cérémonie. Ils pourront ainsi y être spécialement distingués.

La page intercommunale

Le chantier de l'assainissement démarre le 24 août

Le vaste chantier en co-maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG consistant à mettre en place le déploiement du réseau d'assainissement collectif sur le territoire de la commune de Heiligenberg, se poursuit.

La prochaine tranche, qui débutera le 24 d'août prochain, sera exécutée depuis la rue de l'Église (à partir de l'embranchement de la rue de la Batteuse), jusqu'aux rue Oberweg (jusqu'au n°20 inclus) et rue Niederweg (jusqu'au n° 16 inclus). Ces travaux porteront sur le déploiement de l'assainissement collectif, et sur la rénovation des réseaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux de pluie.

La rue des Jardins est également concernée, pour ce qui a trait à la rénovation des réseaux d'eau potable et de collecte des eaux de pluie, ainsi que pour le revêtement routier.

C'est la société EUROVIA qui a été retenue pour réaliser cette tranche des travaux qui devraient s'étendre sur environs 9 mois.

À ce sujet, une réunion d'information destinée aux riverains concernés s'est tenue le mardi 2 juin dernier. Chacun a pu poser les questions qui lui tenaient à cœur face à cet important projet qui se profile.

Bien entendu, concernant les perturbations que pourraient engendrer ce chantier, la commune communiquera via ses canaux habituels pour informer les habitants en temps utile.

Travaux rue Neuve : attention à la circulation

En parallèle à ces futurs travaux, la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG a mandaté la société ARTERE pour intervenir depuis le 26 juin afin de procéder à une rénovation du réseau de collecte d'eau de pluie situé en fin de la rue Neuve.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'intervention est toujours en cours et devrait encore durer jusqu'au 20 juillet.

Aussi réitérons-nous aux automobilistes qui empruntent cette section de voirie notre appel à la modération quant à la vitesse. Par ailleurs, la voirie est en circulation alternée au droit du chantier.



Nous nous permettons de rappeler à tous les automobilistes que la vitesse est limitée à 30km/h sur l'ensemble de la partie agglomérée de la commune.

La gendarmerie procédera prochainement à des contrôles de vitesse.



La page des travaux

Nouvelle campagne d'entretien des rues

À l'instar de l'année dernière, la commune a derechef lancé une campagne de balayage mécanique des rues du village. C'est la société WOLFF ENVIRONNEMENT qui a été mandatée par la mairie afin de réaliser cette opération les 30 avril et 6 mai derniers.

Leur balayeuse aspiratrice a donc parcouru les rues du village pour débarrasser la voirie des scories qui se sont accumulées depuis l'année dernière.

Nous remercions en cette occasion les habitants du village à qui il avait été demandé de ne pas laisser stationner leur véhicule sur la voie publique durant cette opération, ceci afin de permettre d'une part le passage plus aisé du camion de nettoyage, et d'autre part, de réduire le risque de dégâts causés aux véhicules des riverains par une projection de gravier par exemple.

Nonobstant l'intervention d'une balayeuse mécanique, nous souhaitons rappeler qu'il appartient aux riverains d'entretenir la partie de la chaussée qui leur incombe, à savoir celle au droit de leur propriété, conformément aux dispositions de l'arrêté municipal consultable sur notre site internet.



Ravalement des murs du préau de l'école



« Il y a très longtemps », la cour de l'école était décorée de châteaux, chevaliers, dragons et princesses. Hélas, contrairement aux contes de fées où les princes vivent « heureux très longtemps », cette fresque que nombre d'enfants ont connue durant des années, donne elle, des signes de vieillesse.

L'équipe pédagogique a donc exprimé le souhait d'en refaire une nouvelle dans le cadre d'un atelier peinture.

Ainsi, avant de permettre aux enfants de faire exploser la palette chromatique en libérant leur fièvre créatrice, les agents de la commune ont fait disparaître la fresque maintenant bien usée, sous une bonne couche de peinture blanche.

Gageons que nos artistes en herbe n'auront pas l'angoisse de la page ... blanche (plus d'informations dans la rubrique « Vie scolaire »).

Travaux d'espaces verts

En ce printemps, une grande partie du temps de l'équipe communale a été consacrée à l'embellissement du village pour le préparer aux beaux jours.

En effet, après la mise en place des décorations de Noël puis celles de Pâques, c'est maintenant le fleurissement de nos rues et de nos bâtiments publics qui se présente, afin de réjouir l'œil et d'offrir un cadre agréable aux habitants.

Ainsi, c'est d'abord, comme précité, le fleurissement qui a tenu une grande part dans les activités communales.

La page des travaux



Mis en pots ou mis en terre selon les endroits auxquels ils étaient destinés, les arrangements floraux composés avec harmonie par les adjoints, Mme Martine QUIRIN et M. Fabien METZLER, aidés de nos agents techniques Ludovic et Éric, ont été installés en premier autour de la place de l'Église, point névralgique de notre commune, à l'école, à la mairie, devant l'entrée du foyer, le long de l'église et autour du monument aux morts. D'autres endroits « emblématiques » ont ensuite été mis en valeur « botaniquement parlant », tels les entrées du village, la place Hugo WEGMANN ou le réservoir.

L'équipe communale a également créé de toutes pièces de beaux bacs en bois disposés rue Principale, du plus bel effet, garnis de leurs délicates plantations.



Le printemps est aussi le moment privilégié pour tailler à certains endroits, et dans les délais actuellement impartis par la législation en vigueur, la végétation devenue luxuriante. Ce fut notamment le cas pour les arbustes autour du cimetière qui ont bénéficié d'un rafraîchissement.



Travaux en extérieur toujours, l'équipe communale a également profité du retour des beaux jours pour mettre en place, à proximité du city stade, une dalle de béton, ayant accueilli, quelque temps plus tard, un banc permettant aux utilisateurs de l'air de jeux, ou aux promeneurs se baladant dans les environs, d'y faire une pause bienvenue.



La page des travaux

Afin de pouvoir réaliser ces travaux d'entretien des espaces verts, et bien d'autres encore, l'équipe communale est passée depuis début juin en « horaire d'été », commençant deux heures plus tôt que d'habitude, soit à 6h du matin, profitant ainsi plus longtemps de la relative fraîcheur matinale pour réaliser des travaux en extérieur.

Sécurité incendie : vérification des poteaux d'incendie

La sécurité incendie est une préoccupation majeure de la commune. Depuis longtemps, elle poursuit son travail d'amélioration des moyens de lutte contre l'incendie présents sur son territoire.

Ainsi, pour ce qui est des mesures les plus visibles, la municipalité a mis en place voilà quelques années des citernes souples à plusieurs endroits du village, servant de réservoir d'eau en cas d'intervention des pompiers.

Bien entendu, la question de la défense incendie est également traitée au fur et à mesure et en parallèle de l'avancée des travaux sur les réseaux humides.

Les services municipaux ont aussi mis en place des contrôles réguliers des poteaux d'incendie afin de vérifier leur bon fonctionnement, et de pouvoir remplacer au fur et à mesure les plus anciens, ou ceux devenu obsolètes.

C'est ainsi que des contrôles ont eu lieu du 11 et 13 mai 2026. Cette opération, des plus nécessaires au demeurant, n'est pas sans impact sur la population. En effet, ces mesures peuvent générer des perturbations dans les conduites de distribution (chutes de débit ou de pression). Il peut donc arriver que la distribution de l'eau puisse être momentanément interrompue pour certains riverains durant quelques instants, ce dont nous vous prions encore de bien vouloir nous en excuser.

Modification de l'emplacement de la boîte aux lettres postale

Faisant suite au regroupement de l'agence postale et du secrétariat de mairie en un seul et même endroit, à savoir le bâtiment de la mairie sis 1 rue neuve, l'équipe technique a également procédé au déplacement de la boîte aux lettres postale, qui était restée jusqu'à présent accrochée au bâtiment de l'ancienne poste.

Désormais, la fameuse boîte aux lettres jaune est accrochée sur la façade de la mairie. Les horaires de levée restent inchangés.



La vie du village



Départ en retraite de Mme Marguerite DUBOIS et de Mme Maria-Hélène PEREIRA, agents communaux

En ce mois de juillet, dans l'équipe communale de HEILIGENBERG deux agents de la commune ont décidé de faire valoir leurs droits à la retraite.

Il s'agit tout d'abord de Mme Marguerite DUBOIS qui a œuvré durant de nombreuses années en tant qu'agent administratif au sein de l'agence postale communale avant de cumuler cette fonction avec celle d'animatrice du périscolaire de HEILIGENBERG.

C'est d'ailleurs au sein de cette structure, qu'en ce vendredi 3 juillet, lors de la traditionnelle fête de clôture de l'année scolaire, que Maguy, c'est ainsi que tout le monde l'appelle, a pu, non sans émotion, dire au revoir à celles et à ceux qui l'ont côtoyé durant toutes ces années, et notamment les enfants dont elle s'est occupée avec dévouement.

Le deuxième agent que nous voyons partir avec regret est Mme Maria-Hélène PEREIRA. Plus discrète, sans doute moins de personnes peuvent savoir de qui il s'agit. Mme PEREIRA s'est occupée pendant de très nombreuses années du nettoyage des locaux de la mairie. Œuvrant la plupart du temps soit tôt le matin, soit en fin d'après-midi, elle était certes moins en contact avec le public, mais elle s'est acquittée de sa tâche avec un sérieux et un dévouement de chaque instant.

Mmes DUBOIS et PEREIRA ont toutes deux fait preuve d'une indéniable implication et d'un engagement sans faille dans la réalisation de leurs missions respectives.

Nous nous permettons donc de leur faire part de notre gratitude pour leur aide précieuse, et leur souhaitons le meilleur et une excellente continuation durant leur retraite.



95 ans de Mme Béatrice FETZER, doyenne de notre village

C'est avec grand plaisir que M. le Maire Guy ERNST, accompagné des adjoints Mme Martine QUIRIN et M. Fabien METZER, s'est rendu en ce mercredi 8 avril chez Mme Béatrice FETZER, doyenne de notre village, pour lui présenter les vœux de la commune pour ses 95 ans.

Mme FETZER est une véritable enfant du village. Née le 4 avril 1931 à HEILIGENBERG même, elle est la fille aînée Mme KELLER Alphonsine et M. FLICKER Vincent. C'est au sein de cette famille qu'elle partagea sa jeunesse avec sa petite sœur Marie, de trois ans sa cadette (qui deviendra plus tard Mme SCHELL, également bien connue des habitants du village).

À l'issue de sa scolarité, elle commencera par seconder ses parents dans les travaux au sein de leur exploitation agricole (d'une taille importante pour l'époque), avant de prendre leur succession, après son mariage en 1963 avec M. Charles STEYER, natif de ROSENWILLER.

De cette union naquirent trois enfants, Vincent, Bernadette (ancienne conseillère municipale du village) et Florent (par ailleurs à son tour conseiller municipal dans notre commune depuis le 15 mars dernier). Malheureusement, en 1969, elle aura la profonde douleur de perdre son époux Charles. Elle continuera courageusement d'élever ses trois enfants et de faire perdurer l'exploitation familiale jusqu'à sa retraite, à nouveau épaulée par son second mari, M. Camille FETZER de MARMOUTIER, épousé en 1973 (qui nous a quitté en 2011).



La vie du village

Elle profite actuellement d'un repos bien mérité, après une vie de labeur exemplaire, toujours bien entourée de ses trois enfants, qui lui prodiguent à son domicile d'excellents soins au quotidien. Mme FETZER a en outre le bonheur d'être l'heureuse grand-mère de quatre petits-enfants.

C'est chaleureusement entourés de ses proches que les élus de la commune ont pu féliciter la jubilaire pour ce bel anniversaire, avant de lui offrir un cadeau de la part de la municipalité

Ce beau moment de convivialité fut l'occasion pour cette alerte nonagénaire d'évoquer avec beaucoup d'acuité les bons souvenirs du temps passé, par ailleurs fort bien recensés dans un album confectionné pour la circonstance par sa fille Bernadette.

Sa mémoire encore excellente, admirée par toutes les personnes présentes, fut encore illustrée par les nombreux chants interprétés a cappella et sans note par Mme FETZER, qui fut très longtemps membre de la chorale Sainte Cécile.

Nous formulons encore tous nos meilleurs vœux à Mme FETZER et remercions sincèrement sa famille pour cet accueil si chaleureux.

Souhaitons encore une fois tous ad multos annos à notre chère doyenne.



Anniversaire M. Jérôme HENRICH, un homme aux multiples facettes

En ce mois d'avril, M. le maire, accompagné de Mme Martine QUIRIN et M. Fabien METZLER, se sont rendu chez M. Jérôme HENRICH afin de lui souhaiter un très bel 80^e anniversaire.

M. HENRICH n'est pas un inconnu pour beaucoup d'habitants du village. En effet, c'est d'abord un résident de longue date. Né le 21 avril 1946 à ETZLING, second enfant d'une fratrie de trois, son père était, comme souvent encore à l'époque, à la fois l'instituteur et le secrétaire de mairie de sa commune. Après des études universitaires, il entra dans l'enseignement. Arrivé à HEILIGENBERG en 1974, il y construisit de ses mains, ou peu s'en faut, sa demeure afin d'y élever, avec son épouse Jeannine, avec qui il avait uni sa destinée en 1967, trois enfants : Carole, Nathalie et Raphaël, qui firent sa joie en lui donnant sept petits enfants.

Ce fut également un éminent professeur de physique-chimie, notamment au collège Louis Arbogast de MUTZIG, et beaucoup d'habitants ont vu leurs enfants, ou sont eux même passés, sous sa férule.

M. Jérôme HENRICH est également un inventeur prolifique, ayant déposé nombre de brevets, notamment le « stop-vent », ingénieux dispositif bloquant les courants d'air des volets roulants, ou le « pneu-test », non moins astucieux dispositif permettant de détecter l'usure anormale d'un pneu.

Encore tout récemment, celui qui est en outre président d'honneur de l'association des inventeurs d'Alsace, eu encore les honneurs de plusieurs reportages télévisés, tant locaux que nationaux, pour la dernière-née de ses inventions, le « Triboul'X » une sorte de canne permettant aux joueurs de pétanque diminués physiquement, de pouvoir ramasser leurs boules, et le cochonnet, sans avoir à se baisser.



Entre sa famille, son travail, ses inventions, cet homme très actif trouva également le temps de s'impliquer dans la vie communale puisqu'il fut aussi conseiller municipal de 1983 à 1995, puis de 2001 à 2008, où il ne manqua pas d'apporter son esprit professoral d'analyse et sa sagacité d'inventeur à l'examen des différentes questions communales.

Nous félicitons encore M. HENRICH pour ce bel anniversaire et lui souhaitons encore de nombreuses et belles années, guidées par son esprit curieux et fécond.



Remise casque de vélo

En ce printemps, à l'heure où les vélos sont à nouveau de sortie après une pause hivernale, les élèves du CP de l'école de HEILIGENBERG ont eu le plaisir de recevoir un casque de cycliste tout neuf, offert par la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG à tous les enfants du CP des villages composant notre intercommunalité.

À l'âge où les petites roues disparaissent, où il s'agit maintenant de faire du vélo comme « les grands », ce précieux élément de sécurité sera tout sauf inutile. Car rappelons que les traumatismes crâniens sont le danger le plus grave lors des chutes de vélo. Insister sur l'importance de porter un casque à bicyclette ne sera jamais superfétatoire.



Correspondance "une lettre, un sourire"

Les élèves de CP à CM2 ont accueilli leurs correspondants venus de l'EHPAD de Lutzelhouse. En effet, après leur avoir écrit deux courriers, ils les ont rencontrés le temps d'une matinée, dans la cour de l'école. Ils ont partagé un goûter puis ils ont pu expérimenter différentes façons de se déplacer : cadre de marche, béquille, rollator... pour finir enfin par un moment de chant. Une belle expérience pour tous, mettant en lumière des valeurs intergénérationnelles.

Capoiera

En mai, les classes de maternelle et CP/CE1 ont eu la chance de découvrir la capoeira, danse et art martial d'origine brésilienne. Les élèves ont participé à plusieurs séances animées par Steve de l'association de capoeira de Gresswiller. Ils ont ainsi pu découvrir des chants, des mouvements, des sauts et préparer une petite démonstration pour la fête de l'école en forêt.



Fresque (texte écrit par les élèves)

D'abord Céline nous a donné un carnet pour nous entraîner à dessiner des animaux et des fleurs réalistes, des plantes et des personnages imaginaires. Chez elle, elle a sélectionné un dessin de chaque enfant.



La vie à l'école

Elle nous les a remis et nous avons amélioré nos tracés sur une grande feuille, jusqu'à réussir à les refaire sans hésitation. Puis, nous les avons mis en couleurs à l'aide de feutres aquarellables, de peinture, de crayons de couleurs...

La séance suivante, nous avons placé nos fleurs, papillons, arbres et autres dessins, sur les photos des murs posés devant les vrais murs où sera peinte la fresque. Nous avons réfléchi aux placements des différents éléments et nous en avons ajouté en fond : nuages, soleil, monticules et même une montgolfière pour nous souvenir que l'association du Montgolfier nous a beaucoup aidés en nous faisant un don pour ce projet. Avant de peindre, nous avons protégé le sol en mettant du papier journal.



Ensuite, au crayon de papier, nous avons commencé à dessiner nos éléments sur le mur et nous avons peint ce dessin. Nous nous sommesentraîdés. Quand la peinture était sèche, nous avons pu rajouter les détails. Des fleurs ont été rajoutées par les élèves de maternelle. Nous avons finalisé enfin par des détails dans le fond.

Nous remercions beaucoup Céline pour son aide dans la création de ce projet ainsi que Claudine pour sa présence lors des moments de peinture.

Biodiv'Est

Pour ce projet, un animateur de la Maison de la Nature Bruche Piémont est venu à notre rencontre, Alexandre. Nous avons commencé en creusant le sujet : la biodiversité.

Sur un petit papier, nous avons écrit ce que c'est pour nous la biodiversité et nous l'avons illustré. Nous avons regardé sa définition et comment il était composé : bio et diversité. Nous avons appris ce que veulent dire ces mots. Ensuite, nous avons réfléchi et fait l'inventaire des êtres vivants.

Cet hiver, nous avons regardé le film « Le Chêne » pour connaître la biodiversité autour de cet arbre, et savoir à quoi il servait. Nous avons remarqué que beaucoup d'animaux se logent et mangent grâce à lui, ces êtres vivants qu'on ne peut pas toujours observer.

Nous avons installé des pièges photo et vidéo dans notre école en forêt pour voir les animaux qui y passent. Nous avons voulu faire des recherches approfondies sur le sujet de la biodiversité autour de l'arbre, pour apprendre ce qu'on a travaillé en classe aux personnes qui vont en forêt.

Alors nous avons constitué des groupes pour les différents thèmes. Pendant plusieurs matinées, nous avons recherché dans des livres et documents pour créer des panneaux pour partager nos connaissances.



Rencontre avec le forestier

Dans le cadre de leur projet Biodiv'Est, les élèves ont également pu rencontrer le forestier d'Heiligenberg et ont pu lui poser de nombreuses questions sur son métier, sur l'ONF et quelques questions suite aux coupes réalisées il y a quelques mois dans la zone de leur école en forêt.



Fête de l'école

Cette année, la fête de l'école a pris place aux abords de la forêt d'Heiligenberg. Après les présentations des écoliers : démonstration de capoeira pour les élèves de maternelle et les CP/CE1, les élèves de CE2/CM ont présenté leur travail autour du projet Biodiv'Est. Les parents d'élèves ont ensuite proposé un repas servi par le food-truck de Späetzle « Oma ». En parallèle, les élèves avaient prévu des activités pour les familles sous forme d'ateliers à pratiquer dans la forêt. Petits et grands ont apprécié ce moment festif à l'ombre des arbres.



Rencontre orientation

Les élèves de CP à CM2 se sont rendus à Urmatt pour pratiquer des activités d'Orientation organisées par le Conseiller Pédagogique de la circonscription de Molsheim. Ils ont pu réinvestir ce qu'ils avaient appris lors des séances faites à Heiligenberg. D'une part ils ont expérimenté des parcours en itinéraires, et de l'autre ils ont découvert des activités d'utilisation de la boussole et de déplacements sur quadrillage.

Sortie à Naturoparc

Début juin, les élèves de la classe de maternelle ont fait une sortie à Hunawihr pour y visiter Naturoparc.

C'était une sortie enrichissante à la découverte de la faune et de la flore de la région. Outre les cigognes, les canards et les ânes, ils ont côtoyé grands cormorans, grands hamsters, loutres, ragondins, rats laveurs, tortues...

Le spectacle Ecol'EAU leur a permis de s'initier à la protection de la biodiversité, en particulier de la faune au travers d'un spectacle au cours duquel le propriétaire d'un bassin convie l'un de ses amis pour lui présenter les animaux aquatiques qui y vivent.

Après le repas tiré du sac, les enfants ont participé à un atelier participatif intitulé « Les secrets de la Forêt » : le journal d'un lutin leur a appris que les arbres sont un lieu de vie pour les oiseaux, les insectes, les araignées et une multitude d'autres animaux.





La vie du périscolaire

L'année bat son plein au périscolaire de HEILIGENBERG, filant à toute allure jusqu'aux vacances d'été.

Et comme toujours, cette période est des plus chargées : Fête des Mères, Fête des Pères, les enfants ne chôment pas pour préparer de jolis cadeaux témoignant à leurs parents toute leur affection.



Qu'il est agréablement également de profiter d'être tous réunis au périscolaire pour fêter son anniversaire avec ses amis, voilà encore une bonne occasion de s'amuser ensemble.

Et quand au début de cet été, le temps se fait un peu (beaucoup) lourd, Maguy a prévu de bonnes glaces pour se rafraîchir.



Comme nous l'indiquions en début de Bulletin, Maguy a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. Ce fût donc sa dernière année au périscolaire, et en ce 3 juillet, sa dernière fête de fin d'année. Traditionnellement, c'est l'occasion de se retrouver une dernière fois tous ensemble avant deux mois de vacances, et de dire au revoir aux «grands» qui à la rentrée seront au collège.

Cette année, c'est à Maguy également que tous, avec beaucoup d'émotions et même quelques larmes, ont dit au revoir, en la remerciant très chaleureusement pour toutes ces années de dévouement, et en lui souhaitant de profiter d'une très belle retraite.

Inscriptions périscolaire rentrée 2026/2027 :

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2026 ont déjà démarré, vous pouvez déposer vos dossiers d'inscription **jusqu'au vendredi 21 août 2026 au plus tard**.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de déposer un dossier d'inscription pour l'année scolaire 2026-2027, même pour les enfants ayant déjà été inscrits pour l'année scolaire 2025-2026.

Afin qu'il soit recevable, le dossier d'inscription doit être complet et être composé des éléments suivants :

- une fiche d'inscription,
- l'approbation du règlement intérieur,
- l'autorisation permanente,
- l'autorisation parentale droit à l'image,
- l'autorisation de prélèvement + un RIB,
- l'attestation d'assurance scolaire 2026/2027.

Retrouvez l'ensemble de ces informations, ainsi que les formulaires vierges à télécharger, sur le site de la commune dans la rubrique "vie pratique" - "périscolaire".

La vie associative



Maïkur, pour se lever du bon pied

Qu'est qui peut bien pousser des gens à se lever si tôt pour partir se promener à 5H30 du matin, un jour férié en plus ?

Voilà sans doute une réponse que les participants à la traditionnelle MAÏKÜR, la marche du 1^{er} Mai, ne manqueront pas d'apporter.

Organisée par l'association « Le Montgolfier », cette sortie « dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne » (cf. Victor HUGO), voit chaque année se réunir un solide groupe de marcheurs venus profiter de cette expérience rare qui est de se promener seuls dans la nature, à un moment de la journée où celle-ci n'appartient qu'à eux et aux animaux.

Nul bruit de moteur intempestif, nulle sollicitation téléphonique inopportune, seulement cette sensation d'être seul au monde tout au long de ce parcours concocté par M. Roland KAUFFER, président du Montgolfier.

À l'issue d'une boucle de quelques kilomètres, les promeneurs ont eu la satisfaction, à leur retour sur les coups de 9H, de pouvoir s'attabler au Foyer Saint-Michel devant un solide petit déjeuner préparé par les membres de l'association.



Photo : Mme Marie-Reine KARTNER, DNA 01/05/2026

Opération Ochterputz des berges de la Bruche

Samedi 11 avril, l'association de pêche de HEILIGENBERG a organisé un nettoyage des berges de la Bruche.

Cette journée s'inscrivait parfaitement dans l'opération Elsass Oschterputz.

Un tiers de ses membres avaient participé à ce grand ménage. Une journée similaire avait été organisée en septembre dernier qui avait été « un succès », si l'on peut dire. Mais hélas, encore trop de déchets ont été rapportés cette fois-ci après tri à la déchetterie de Mulbach.

Trop de plastiques, mais également neuf pneus de voiture, de nombreuses canettes, et plus insolite, un pot d'échappement compressé à la manière d'une œuvre de César. Deux voyages furent nécessaires pour évacuer l'ensemble des immondices. Triste réalité, alors qu'il existe pourtant des déchetteries implantées à proximité.

Pour reconforter tous les participants, un déjeuner préparé à midi par Pascal a permis de terminer la journée dans la bonne humeur.

La municipalité remercie l'association de pêche pour cette belle opération de nettoyage.





La vie de la paroisse

Nettoyage de l'église

En ce samedi 11 avril 2026, plusieurs volontaires avaient répondu avec enthousiasme à l'invitation de Mme Sylvie BLATTNER, présidente du conseil de fabrique, afin d'apporter une aide bienvenue au nettoyage printanier de l'église Saint Vincent de HEILIGENBERG.

C'est donc avec beaucoup d'entrain et non moins de bonne humeur que les participants à cette sympathique initiative ont pu nettoyer et astiquer notre cher édifice cultuel afin de le préparer à cette nouvelle saison liturgique.

À l'issue d'une longue matinée d'effort, place à un peu de réconfort, devant le solide en-cas préparé par M. Fabien METZLER, aussi propice à reprendre des forces qu'à clôturer cette belle matinée solidaire.



Diffusion du bulletin paroissial

M. le curé Albert Nouati et son équipe ont décidé de fusionner les deux bulletins en un seul, destiné à l'ensemble des communautés de paroisses Bruche-Hasel et MUTZIG.

À partir du mois de juillet, les personnes intéressées pourront s'abonner au prix de 12 € par an (6€ pour la période juillet - décembre 2026).

Pour ce faire, il vous suffit de vous signaler, soit à l'occasion d'une messe, soit par mail à Mme Blandine GRAUFEL à l'adresse : blandinegraufel@hotmail.fr

Inscription aux communions 2026/2027

Pour rappel les permanences d'inscription au catéchisme en vue de préparer les prochaines communions étaient prévues les 9 et 13 juin. La réunion de rentrée aura lieu quant à elle, le 2 septembre à 20h00 au presbytère de Niederhaslach.

À toutes fins utiles, le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la commune.



Information pratique

Vous pouvez trouver toutes les informations paroissiales sur les sites de la Communauté de Paroisses de la Bruche, ou de la Communauté de Paroisses de MUTZIG à l'adresse suivante :

<https://www.paroissesmutzig.com/accueil>

Vous y trouverez les dernières actualités de la communauté de paroisses, les horaires des messes, l'édition du dernier bulletin paroissial, les coordonnées des prêtres desservant, ainsi que du secrétariat que vous pourrez contacter pour les baptêmes, mariages, ou décès.



Date	Nom	Association	Lieu
14 juillet 2026 à 10H30	Cérémonie de la Fête Nationale	Commune	Monument aux morts / foyer
19 juillet 2026	Marché aux puces	Amicale des Sapeurs-Pompiers et Club de tir	Rues du village
15/16 août 2026	Soirée Old West	Old West Texas Ranger	Holy Mountaine Saloon
3 octobre 2026	Concert Cantarelle	Chorale Cantarelle	Eglise
9 octobre 2026	Fête du goût	Ecole	Foyer St Michel
11 novembre 2026	Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918	Commune	Monument aux morts / foyer
19 décembre 2026	Chemin de Noël	Le Montgolfier	Terrain de pétanque

Feu d'artifice du 11 juillet 2026 : report

C'est avec beaucoup de regret que nous devons vous informer de l'annulation du feu d'artifice, ainsi que du bal populaire prévus le samedi 11 juillet, notamment due aux conditions climatiques (sécheresse et vents), qui ont contraint les services préfectoraux à émettre un message d'alerte et restreindre drastiquement les conditions de réalisation d'un tir de feu d'artifice.

Le bal et le feu d'artifice, historiquement liés, seront reportés à une date ultérieure, et nous n'hésiterons pas à revenir vers vous à ce moment-là.

ATTENTION : La cérémonie du 14 Juillet se déroulera elle bien le mardi 14 juillet à 10H30.





Calendrier 2026

Marché aux puces du 19 juillet 2026

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers et l'Association du Club de Tir Saint Michel organiseront cette année le Marché aux puces de HEILIGENBERG le dimanche 19 juillet. Toute personne souhaitant y tenir un stand peut s'inscrire. Le formulaire est téléchargeable sur le site de la commune (en bas de la page d'accueil).

Une restauration est prévue sur place à midi et le soir dans la cour de l'école.

IMPORTANT : Pour cette journée du dimanche 19 juillet, la circulation dans les rues du village sera réglementée par un arrêté municipal qui fera l'objet d'un affichage en mairie et sera consultable sur notre site internet.

Il est précisé également que les étals ne sont autorisés que dans les seules rues mentionnées dans l'arrêté. En dehors de ce périmètre, même dans les cours privées, aucune vente au déballage, fût-elle temporaire, ne pourra être effectuée.

À l'instar des années précédentes si vous deviez recevoir la visite de personnel soignant ce jour-là, merci de vous faire connaître en mairie, afin que cela puisse être expressément notifié aux organisateurs.

État civil

Naissance :

Nous avons eu la joie d'accueillir parmi nous :

- Lucas, fils de M. Julien THOMAS et de Mme Célia SCHELL, né le 2 juin

Nous souhaitons encore la bienvenue à ce jeune concitoyen et félicitons les heureux parents et grands-parents.



Il nous a quitté :

- M. Joaquim Fancisco GONCALVES, décédé le 25 mai

À la famille en peine, nous adressons encore toutes nos sincères condoléances.

Grands Anniversaires :

- Mme Béatrice FETZER née FLICKER, qui a fêté ses 95 ans le 4 avril
- Mme Marie Madeleine SCHELLER née BRONNER, qui a fêté ses 85 ans le 11 avril
- M. Jérôme HENRICH, qui a fêté ses 80 ans le 21 avril

Tous nos compliments à nos jubilaires - Ad multos annos !



Mairie de Heiligenberg 1 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

E-mail : mairie@heiligenberg.fr - Site Internet : www.heiligenberg.fr

Heiligenberg fait partie de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig (CCRMM) : www.cc-molsheim-mutzig.fr

Ce journal a été réalisé en collaboration avec le secrétariat de mairie, par Guy ERNST, Nathalie ADAM, Sylvie BLATTNER, Marien DURRENBERGER, Angélique GUYENOT, Véronique KIEFFER, Christine METZLER, Fabien METZLER, Sylvain NOCK, Lionel PORCHE, Martine QUIRIN, Christian REPIS, Jean-François SCHNEIDER, Florent STEYER, Brigitte WITZ.